

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 142 (2016)  
**Heft:** 9: Remplacement des ponts sur le Rhône ; Agrandissement du tunnel de St-Maurice  
  
**Rubrik:** Pages SIA

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Fig. 1: Maisons Lundström, deux maisons Minergie-P-ECO à Nax (VS) (photoTL)

## JOURNÉES SIA 2016: UNE EXPOSITION GRANDEUR NATURE !

La 9<sup>e</sup> édition des Journées SIA aura lieu dans toute la Suisse du 20 au 29 mai 2016. Les architectes et les ingénieurs font visiter au grand public leurs dernières réalisations.

Les journées SIA sont nées du désir de faire se rencontrer le grand public et le monde professionnel des architectes et ingénieurs SIA. Créer un échange et un dialogue permet de renforcer la culture du bâti et ainsi d'améliorer notre cadre de vie à tous.

Cet échange se fait sur la base de l'expérience de l'architecture « en vrai ». Pas de plans, de photos ou de maquettes comme dans une exposition, mais des bâtiments où l'on se promène à son rythme, des architectures que l'on découvre, des matières que l'on touche et une lumière que l'on vit.

L'idée a été lancée par la section Vaud de la SIA puis, petit à petit, la manifestation est devenue un événement national. C'est maintenant un rendez-vous architectural incontournable et réputé qui attire environ 20 000 visiteurs issus du grand public, mais aussi du monde professionnel. A la grande satisfaction de la SIA, la majeure partie des visiteurs ne provient pas du milieu de l'architecture.

La manifestation commence également à être connue hors de nos frontières et attire de plus en plus de personnes curieuses de découvrir nos réalisations. Au fil du temps, les Journées SIA se sont donc imposées comme les biennales de l'art architectural suisse.

### Diverses manifestations en Suisse romande

Afin de créer la rencontre avec le grand public par d'autres biais que les visites, nous avons également un programme de manifestations connexes qui se tiennent avant ou durant les Journées SIA. Cette année encore,

le programme est riche ! En Suisse romande, Genève organise un lieu d'accueil pour présenter les activités de la SIA. La présence d'un architecte et d'un ingénieur est prévue pour un « café-conseil », pour des consultations individuelles et gratuites. D'autres événements sont prévus durant les 10 jours de présence, comme des journées de sensibilisation pour les plus jeunes. Dans le canton de Vaud, trois soirées film-débat ouvertes à tous et gratuites sont proposées les 17, 18 et 19 mai, avec comme thème l'architecture et l'art de bâtir. La première soirée traite de la relation entre espace et politique, la deuxième parle de l'architecture comme d'un espace indicible dont l'on prend possession et, enfin, la troisième met en avant la figure du concepteur, de l'architecte ou de l'ingénieur, comme personnalité publique.

### Les tendances architecturales des objets à visiter en 2016

La longue liste des réalisations à découvrir (constructions neuves ou rénovations) permet d'appréhender des constructions originales et innovantes mêlant la petite comme la grande échelle. Les habitations individuelles et les bâtiments publics côtoient les aménagements urbains, les infrastructures et même les ouvrages d'art. Sur un total de 297 réalisations à visiter, près de la moitié des objets se trouve en Suisse romande, avec 142 lieux ouverts au public lors de ces Journées SIA.

Ce corpus d'œuvres est représentatif de certaines tendances. Plusieurs thèmes sont récurrents comme l'environnement, le patrimoine ou encore le mitage du territoire.

Nous assistons à une évolution dans la manière dont beaucoup d'architectes abordent les questions environnementales. D'une manière générale, on remarque une tendance à vouloir favoriser des modes de construire, mais aussi des modes d'habiter et de consommer qui minimisent leur impact sur l'environnement, tout en les rapprochant de ce

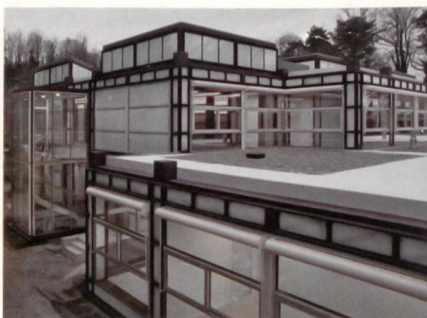


Fig. 2: Conservatoire et Jardin botaniques, bibliothèque et herbier à Genève (photo Laura Keller Sanna)



Fig. 3: Cinq immeubles de logements à Borex (VD) (photo A130 architectes Sàrl)

dernier. Des termes comme habitat frugal ou habitat sain ont fait leur apparition (fig. 1). C'est là une tendance architecturale qui se veut plus proche de la nature, plus en phase avec son contexte aussi. Forme, organisation, matières tendent de plus en plus vers une refonte de la relation que nous avons au « naturel ». Plusieurs projets présentés durant les Journées SIA proposent d'explorer les couples nature-culture ou naturel-artificiel.

La culture du bâti et le développement du patrimoine contemporain sont des thèmes chers à la SIA. De nombreux exemples montrent que les manières d'aborder la problématique du patrimoine sont multiples et les attitudes des architectes peuvent être très différentes selon les cas (fig. 2). Certains proposent des interventions douces, voire minimales, qui mettent en valeur le patrimoine existant, alors que d'autres prennent le parti de changements plus en profondeur.

Pour parer au mitage du territoire, des stratégies de densification pour des surélévations, des restructurations de centres villageois ou pour des quartiers nouveaux sont proposées. Plusieurs projets apportent ainsi une réponse construite au problème du mitage du territoire (fig. 3). La volonté est de chercher à densifier tout en tirant profit tantôt des vues, tantôt de relations de voisinage ou encore du groupement judicieux des volumes bâtis. Les propositions des architectes présentées aux Journées SIA se font le plus souvent en utilisant les outils de l'urbanité comme la création



de places, de rues, de lieux de référence ou d'espaces partagés, dans des zones qui ne sont pas considérées aujourd'hui comme urbaines.

Valentin Kunik

Coordinateur des Journées SIA

Programme détaillé sur [www.journees-sia.ch](http://www.journees-sia.ch).  
Application « Journées SIA » pour smartphones à télécharger pour avoir le programme, toutes les informations et les plans d'accès détaillés pour les visites.

temps nécessaire en heures et les prestations supplémentaires au tarif temps, il est capital que les bureaux d'études puissent aussi déterminer leurs propres taux d'honoraires.

(SIA)

Informations complémentaires  
[www.benchmarking.sia.ch](http://www.benchmarking.sia.ch); [www.sia.ch/form](http://www.sia.ch/form)

## ENQUÊTE SUR LES CHIFFRES-CLÉS 2016: LE CALCUL DES HONORAIRES RENDU FACILE

Début mai, la SIA donnera le coup d'envoi de l'enquête « chiffres-clés et salaires », édition 2016. Les bureaux d'études participants auront la possibilité de déterminer quatre principaux indicateurs d'exploitation (productivité, frais généraux, chiffre d'affaires d'honoraires par poste à temps plein, quote-part du coût du travail). Une fois que toutes les données collectées auront été évaluées, chaque bureau pourra ensuite analyser sa position dans la branche par rapport à la concurrence à partir d'indices réels.

Cette année encore, les membres de toutes les associations de concepteurs (FAS, FSAP, FSAI, FSU, IGS, SIA, SVU-ASEP, SICC, usic) sont appelés à participer nombreux à cette enquête, qui se déroulera de mai à juillet 2016. La plate-forme en ligne [www.benchmarking.sia.ch](http://www.benchmarking.sia.ch) est une nouvelle fois mise à disposition pour collecter les données.

La participation à l'enquête fournit les bases nécessaires pour le calcul du prix de revient horaire moyen d'un bureau d'études, fondement spécifique indispensable à l'établissement de devis. Toute entreprise maîtrisant ces notions élémentaires est en mesure d'optimiser et de professionnaliser considérablement sa gestion financière. L'enquête bénéficie du soutien de l'institut de formation [sia.ch](http://sia.ch), qui organise en mai dans ses locaux zurichois un cours en allemand visant à expliciter la méthode utilisée pour recueillir les données. Un cours similaire aura également lieu cet automne en Suisse romande sous l'intitulé « Comment calculer le prix de revient horaire moyen d'un bureau d'architectes ou d'ingénieurs ? ». Du fait de la pression exercée sur les prix, ainsi que de la tendance à facturer les honoraires selon le

## CONSULTATION PRSIA 118/370

La SIA met en consultation le projet de norme suivant: *prSIA 118/370 Conditions générales relatives aux ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants*.

Ce projet est disponible sur le site Internet de la SIA à l'adresse: [www.sia.ch/consultations](http://www.sia.ch/consultations).

Si vous souhaitez prendre position, nous vous prions de bien vouloir utiliser le formulaire électronique également téléchargeable à la même adresse. Veuillez transmettre votre prise de position (formulaire Word) par e-mail jusqu'au 16.06.2016 à: [VL118-370@sia.ch](mailto:VL118-370@sia.ch).

(SIA)

## CONSULTATION PROJET DE NORME PRSN 506512

La norme SN 506 512:2012 *Code des coûts de construction Génie civil eCCC-GC* est une norme suisse (SN) relevant du secteur de la construction. La SIA, en tant qu'association de soutien de ce secteur, est chargée de vérifier, de réviser, de mettre en consultation et de publier les normes qui y sont rattachées.

Depuis son introduction dans la collection des normes suisses, la norme SN 506 512:2012 est distribuée par le Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB).

Le projet de norme prSN 506512:2016-03 soumis à consultation a été élaboré sous la houlette du CRB. Après finalisation, la distribution de la norme demeurera du ressort du CRB.

Ce projet de norme est disponible sur notre site Internet à l'adresse: [www.sia.ch/consultations](http://www.sia.ch/consultations).

Si vous souhaitez prendre position, nous vous prions de bien vouloir utiliser le for-

mulaire Word également téléchargeable à la même adresse. Nous ne pouvons pas prendre en considération les prises de position nous parvenant sous une autre forme (lettres, documents PDF, etc.). Veuillez transmettre votre prise de position jusqu'au 10 juin 2016 à [VL\\_eBKP-T@sia.ch](mailto:VL_eBKP-T@sia.ch).

Giuseppe Martino est responsable du service Normes de la SIA; [giuseppe.martino@sia.ch](mailto:giuseppe.martino@sia.ch)

## UNE RETRAITE PARFAITEMENT PLANIFIÉE

Les employés ont aujourd'hui une grande latitude pour décider de leur départ à la retraite. Cette décision devrait cependant être parfaitement coordonnée avec la prévoyance professionnelle.

Départ à la retraite, prévoyance professionnelle, capital vieillesse, les trois piliers: des notions qui ne sont pas d'emblée familières à tous les concepteurs et ingénieurs, qu'ils soient indépendants ou employés. Caisse de pension de la SIA, la CPAT (Caisse de Prévoyance des Associations Techniques) est spécialiste en prévoyance et offre des conseils en matière de retraite et de prévoyance professionnelle.

Dans le 1er pilier, l'âge de la retraite AVS est fixé à 65 ans pour les hommes et à 64 ans pour les femmes. La prévoyance professionnelle, le 2<sup>e</sup> pilier, s'aligne, dans ses fondements, sur l'AVS, mais peut offrir des solutions beaucoup plus souples. Il est possible de partir à la retraite entre 58 et 70 ans, à la fin du mois souhaité et non pas obligatoirement en fin d'année ou à la date d'anniversaire. Souvent, les règlements de prévoyance autorisent une retraite partielle échelonnée (à 63, 66 et 70 ans, par exemple). Le capital vieillesse, entier ou partiel, peut également être perçu à la place de la rente de vieillesse.

Un exemple pour mieux comprendre: si vous décidez de partir à la retraite à l'âge de 61 ans et demi, les prestations de vieillesse seront échues à ce moment-là. Vous ne percevrez plus de revenus de votre activité lucrative, ne serez plus tenu de payer de cotisations à la caisse de pension et recevrez les prestations de vieillesse que celle-ci vous versera. Il faut cependant noter que ces prestations seront inférieures à celles que percevriez en prenant votre retraite à 65 ou 70 ans. Les raisons sont évidentes: les prestations de la caisse de pension sont versées sur une plus longue période, les avoirs de vieillesse ne sont plus alimen-



tés par les cotisations des employeurs et des employés pour les années anticipées, ce qui entraîne également la perte des intérêts. En 2015, ils atteignaient un taux respectable de 1,75 %. En 2016, ils sont encore à 1,25 %. Dans l'exemple évoqué, il est toutefois impossible de percevoir encore l'AVS. En effet, il n'est permis d'anticiper la retraite AVS que d'une ou deux années pleines. Dans ce cas, la rente sera réduite de 6,8 ou 13,6 % à vie. La perte de revenu doit donc être financée à partir de ressources privées, au moins jusqu'au versement anticipé de l'AVS. Les revenus de l'épargne du 3<sup>e</sup> pilier conviendront alors parfaitement.

Gardons néanmoins à l'esprit que l'obligation de paiement des cotisations AVS persiste jusqu'à l'âge réglementaire de la retraite. Leur montant est fonction du revenu et du patrimoine; elles peuvent s'élever à 24 000 francs maximum par an. L'agence AVS de votre commune donnera tous les renseignements utiles sur le sujet. Si, dans un couple, le conjoint est encore en activité, la cotisation AVS qu'il verse peut, dans certains cas, permettre à la personne bénéficiant de la retraite anticipée d'être exonérée de cotisations.

Le mémento 2.03 des caisses de compensation, qui, concernant ces points, fournit des informations faciles à comprendre, peut être consulté sur le site [www.ahv-iv.ch](http://www.ahv-iv.ch).

Gertrud Stoller-Laternser, experte diplômée en assurances sociales, directrice de la Caisse de Prévoyance des Associations Techniques SIA UTS FAS FSAI USIC.  
[Gertrud.Stoller@ptv.ch](mailto:Gertrud.Stoller@ptv.ch)

Séminaires portant sur la bonne planification de la retraite et informations complémentaires sur le sujet: [www.ptv.ch](http://www.ptv.ch)

## POUR UNE CONCURRENCE RÉELLE

**L'Alliance pour des marchés publics progressistes a débuté ses travaux – onze associations professionnelles se sont regroupées.**

La révision du droit des marchés publics (LMP/AIMP) est inscrite au calendrier parlementaire bernois et devrait avoir lieu cette année. La SIA espère ainsi tirer parti de ses bonnes relations avec les représentants des milieux politiques pour s'assurer qu'une attention nécessaire est accordée au thème des prestations intellectuelles dans les débats politiques.

La SIA partage cette volonté avec d'autres associations et organisations, dont les

membres proposent des prestations de nature intellectuelle aux donneurs d'ordre publics. Il est donc logique d'unir ses forces et de tendre ensemble vers un même but. La SIA salue par conséquent la création, en décembre dernier, de l'Alliance pour des marchés publics progressistes sous le sigle AMPP. Stefan Cadosch s'est laissé convaincre d'assurer la présidence de cette alliance majeure. Il partage cette mission avec Heinz Marti, président de l'Union suisse des ingénieurs-conseils.

Ce regroupement est aujourd'hui porté par onze associations du secteur des études pour la construction et des relations publiques. L'objectif de l'Alliance est de montrer aux parlementaires la nécessité d'une réelle concurrence prix-prestation lors du choix de prestations intellectuelles.

Cet engagement inlassable en faveur de procédures de passation des marchés adéquates est récompensé par un cadre aménagé de haute qualité, doublé d'un rendement écologique et économique: une valeur ajoutée pour tous!

Denis Raschpichler, arch. dipl. ETH, responsable Passation des marchés

## JOURNÉE BIM DU GROUPE PROFESSIONNEL TECHNIQUE: APPLICATIONS EN CONCEPTION NUMÉRIQUE

En juin 2016, le groupe professionnel Technique de la SIA organisera pour la troisième fois une manifestation consacrée à la numérisation de la branche de la construction en Suisse.

Le principal sujet qui sera abordé cette année porte sur les pratiques actuelles dans le secteur des installations du bâtiment et l'application du BIM dans ce contexte. Lors de la journée du 9 juin à Lucerne, la présentation d'une série de bonnes pratiques illustrera les possibilités qui existent aujourd'hui.

Comme c'est le cas à l'étranger, proche ou lointain, les méthodes BIM s'implantent pour réduire la complexité de l'organisation des projets et de leur mise en œuvre technique. En Suisse, la modélisation des études et de la réalisation d'ouvrages est en effet plus avancée qu'on ne le pense généralement – en tout cas pour les installations du bâtiment. A la différence des journées BIM 2013 et 2015, des exemples tirés de la pratique seront donc mis en avant cette année. Et une documen-

tation complète des cas présentés sera à la disposition des participants.

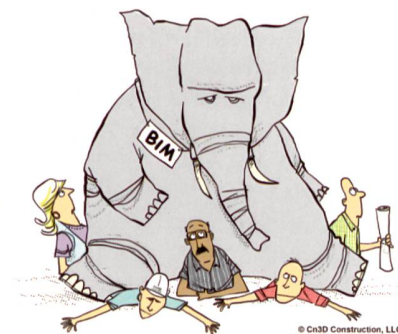
Les exposés seront encadrés par une présentation globale du thème abordé. Durant l'après-midi, des utilisateurs BIM venus du Danemark et d'Autriche détailleront les étapes qui pourraient prochainement être à l'ordre du jour en Suisse. En marche partout, la mutation numérique de la branche du bâtiment est toutefois encore loin d'être achevée. D'où l'importance d'en connaître les options actuelles et d'être prêt pour l'avenir. Accueillie par la Haute école de Lucerne, la manifestation est organisée et animée en collaboration avec «Bâtir digital Suisse». La langue de la journée est l'allemand.

(SIA)

### Journée «BIM in der Gebäudetechnik»

HES Lucerne, Zentralstrasse 9, Lucerne  
9 juin 2016, 9 - 17 heures

Informations complémentaires et inscriptions à l'adresse [www.sia.ch/bgt](http://www.sia.ch/bgt) ou [www.bauen-digital.ch](http://www.bauen-digital.ch)



### Gestion de projet pour les architectes et les ingénieurs

23 et 24 mai 2016, Lausanne, 9h00 – 17h30  
Code PMO13-16, informations et inscription: [www.sia.ch/form/pmo13-16](http://www.sia.ch/form/pmo13-16)

### Finance pour les architectes et les ingénieurs

24 mai 2016, Lausanne, 8h30 – 12h30  
Code FF15-16, informations et inscription: [www.sia.ch/form/ff15-16](http://www.sia.ch/form/ff15-16)

### Le contrat de planification et de direction des travaux

26 mai 2016, Lausanne, 14h00 – 18h00  
Code LHO29-16, informations et inscription: [www.sia.ch/form/lho29-16](http://www.sia.ch/form/lho29-16)

### Comment gérer la communication avec vos parties prenantes

27 mai 2016, Lausanne, 13h30 – 17h30  
Code BKOM03-16, informations et inscription: [www.sia.ch/form/bkom03-16](http://www.sia.ch/form/bkom03-16)